



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



santé
famille
retraite
services

Finis les calculs compliqués et les erreurs : je déclare **le montant net social !**

Plus facile, plus fiable et plus juste :
le montant net social simplifié
l'accès à la **Prime d'activité** et au **RSA**

1. C'est quoi ?

Le montant net social

=

Le montant de référence à déclarer pour
bénéficier de la **Prime d'activité** et du **RSA**



3. Quand ?

➔ Dès janvier 2024

Le montant net social est affiché sur tous les bulletins de paie. Il apparaîtra sur les relevés de prestations courant 2024.

➔ Dès le 1^{er} février 2024

Je **dois** inscrire ce montant net social



Pour plus d'informations
➔ solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social

Finis les calculs compliqués et les erreurs : je déclare **le montant net social !**



#DémarchesSimplifiées #MontantNetSocial